



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Avenir de l'usine Itron de Chasseneuil-du-Poitou

Question écrite n° 10824

Texte de la question

Mme Lisa Belluco interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur l'avenir de l'usine Itron de Chasseneuil-du-Poitou. La première circonscription de la Vienne, où est élue Mme la députée, n'est pas épargnée par le phénomène de désindustrialisation que connaît la France. En effet, l'Hexagone a perdu près d'un millier d'entreprises entre 1997 et 2017 - soit 25 000 emplois par an - selon l'INSEE. L'usine Itron de Chasseneuil-du-Poitou est un site historique du Poitou, spécialisée dans la conception et la production de compteurs électriques intelligents. Née en 1976 comme usine de l'entreprise Schlumberger, puis devenue Actaris, elle est rachetée en 2007 par le groupe états-unien Itron, spécialisé dans la conception et la fabrication de compteurs d'eau, d'électricité et de gaz pour l'industrie et les particuliers. Le groupe Itron est aujourd'hui dans une logique de délocalisation et d'externalisation de ses activités avec comme seule boussole, la rentabilité financière. Depuis quelques années, le site de Chasseneuil-du-Poitou fait l'objet d'une réduction de ses effectifs et de son activité dans le but de le fermer. En 2015, un plan social a déjà supprimé 124 emplois. Un recentrement « stratégique » sur la production d'un seul produit, le compteur Linky, a été opéré. À l'époque, le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, Emmanuel Macron, avait été saisi sans que cela n'ait le moindre effet sur le volume de licenciements, ni sur le recentrement stratégique. En mars 2023, la direction d'Itron a annoncé la fermeture du site de Chasseneuil-du-Poitou fin 2024, le marché de production de Linky arrivant à son terme. Sur les 145 salariés du site, 110 seront licenciés, 10 seront déplacés sur le site Itron de Mâcon et 25 travailleront depuis leur domicile. Cette décision risque de mettre en péril la qualité du service après-vente des compteurs Linky et, par ricochet, la qualité de service d'Enedis. Mais ce n'est pas le principal problème de cette situation. Cette usine est un fleuron industriel, utile et engagé dans la transition énergétique. C'est un site intégré, tout est fait sur place, de la recherche et développement à la production, en passant par la conception et la commercialisation des produits. Ce modèle permet l'innovation et assure un service après-vente réactif et compétent. Une telle industrie, riche des compétences de ses travailleurs, pourrait être mobilisée pour concevoir des solutions de maîtrise des consommations d'électricité, de gestion économe des réseaux et même accompagner les nouveaux modèles de production et consommation d'électricité décentralisées liés aux énergies renouvelables. Ce ne sont pas les *gigafactories* qui font vivre les territoires, mais bien ces petites et moyennes industries que l'on peine à sauvegarder. À l'instar de l'usine Itron, elles constituent des viviers d'emplois essentiels pour l'équilibre du tissu économique. En somme, le site de Chasseneuil-du-Poitou est un parfait exemple d'« industrie verte ». Avant de mener une politique de réindustrialisation, il est essentiel de lutter contre la désindustrialisation. Mme la députée interroge M. le ministre quant à sa politique de lutte contre la désindustrialisation en France. Elle souhaite savoir quels dispositifs permettent concrètement de lutter contre la disparition de compétences industrielles de haut niveau, telles que celles des salariés de l'usine Itron de Chasseneuil-du-Poitou, des territoires. Elle l'interroge également sur les moyens qu'il compte mettre en œuvre pour limiter la fuite de ces compétences vers d'autres pays, parfois hors Union européenne. Plus précisément, elle souhaite savoir comment il compte faire pour sauvegarder le site industriel Itron de Chasseneuil-du-Poitou et plus particulièrement les emplois et compétences de ses salariés.

Données clés

Auteur : [Mme Lisa Belluco](#)

Circonscription : Vienne (1^{re} circonscription) - Écologiste - NUPES

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10824

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 août 2023](#), page 7334

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)